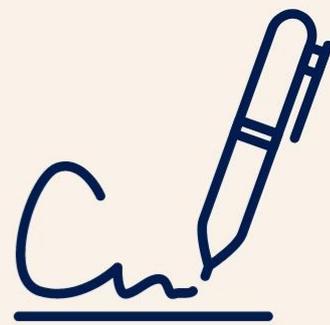


# LE CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ



## ÊTRE INFORMÉ POUR POUVOIR DÉCIDER EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant d'entamer un traitement ou d'effectuer un examen ou une intervention le personnel soignant obtiendra votre accord par rapport à celui-ci.  Cela implique que vous devez avoir été clairement informé du processus de soins envisagé.  Votre **consentement** sera de cette façon **éclairé**. Vous ne devez subir aucune forme de pression, contrainte ou promesse de la part de l'équipe soignante ou de votre entourage.  Votre consentement sera de cette façon **libre**. En cas d'urgence, lorsqu'il est impossible de discerner la volonté du patient ou de son représentant, le professionnel pratiquera toutes les interventions nécessaires.

## LE PERSONNEL DE LA CLINIQUE S'ENGAGE À VOUS INFORMER

Afin de s'assurer que vous puissiez disposer de toute l'information nécessaire pour poser un choix libre et éclairé concernant le traitement, l'examen ou la chirurgie qui vous est prescrit, le personnel de la clinique s'engage à vous informer sur :

- Les caractéristiques des soins proposés (objet, nature, degré d'urgence, durée, fréquence)
- Les contre-indications, effets secondaires et risques potentiels
- La surveillance médicale après l'intervention
- Les alternatives possibles
- Les implications financières
- Les conséquences en cas de refus du traitement

Afin de vous aider à assimiler l'information et mieux comprendre ce qui a été discuté avec les soignants, les équipes ont élaboré de nombreux supports d'information (brochures, affiches, capsules vidéos,...) disponibles dans les unités de soins, la farde d'accueil, aux consultations ou sur le site internet de la clinique.



## ET VOUS ?

### QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QUE PATIENT :

- Prendre le temps de réfléchir et de vous documenter auprès des soignants ou par le biais des brochures disponibles
- Poser les questions qui vous préoccupent à propos de vos soins, traitements, interventions ou examens
- Savoir que vous avez le droit de refuser les soins et traitements qu'on vous propose tout en bénéficiant toujours de votre droit à recevoir des soins de qualité
- Préparez votre consultation

